



12 DEC. 2024

## Avis

### Prolongation de la date de soumission des propositions de Projets d'Appui à la Recherche Agricole dans les Régions (PARAR) (2025-2027)

L'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA) porte à la connaissance des Enseignements-Chercheurs relevant des Etablissements de Recherche et d'Enseignement Supérieur Agricoles à l'échelle régionale concerné (dont la liste figure en annexe) par l'appel à projets de recherche lancé par l'IRESA à la date du 13 Novembre 2024, qu'il a été décidé de prolonger la date de soumission des propositions de Projets d'Appui à la Recherche Agricole dans les Régions (PARAR) et ce au **vendredi 27 Décembre 2024**.

**Chargée de la Gestion de l'Institution  
de la Recherche et de l'Enseignement  
Supérieur Agricoles**

**Zohra Lili Chabaane**





**Liste des Centres Régionaux de Recherche et des Etablissements d'Enseignement  
Supérieur Agricoles concernés par l'Appel à projets de recherche agricole  
à l'échelle régionale**

**Les Centres Régionaux de Recherche**

- Centre Régional de Recherche en Agriculture Oasienne de Degueche - Tozeur
- Centre Régional de Recherche en Horticulture et en Agriculture Biologique de Chott Mariem à Sousse
- Centre Régional des Recherche Agricoles de Sidi Bouzid
- Centre Régional des Recherches en Grandes Cultures de Béja

**Les Etablissements d'Enseignement Supérieur Agricoles**

- Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne
- Ecole Supérieure d'Agriculture de Mateur
- Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef
- Ecole Supérieure des Ingénieurs de Medjez El Bab
- Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem
- Institut Supérieur des Sciences de la Mer de Bizerte
- Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka